
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du lundi 10 mars 2025

Résolution: CA25 22 0047

Proclamation reconnaissant mars, Mois de la sensibilisation au myélome multiple

Attendu que le myélome multiple est un cancer qui prend naissance dans les plasmocytes, un type de globules blancs qui fabriquent des anticorps aidant à combattre les infections et se retrouvant principalement dans la moelle osseuse et dans certains autres tissus et organes;

Attendu que la Société canadienne du cancer estimait qu'en 2024 plus de 4 000 personnes avaient reçu un diagnostic de myélome multiple, soit 11 personnes par jour;

Attendu que, selon un récent rapport de Statistiques Canada, l'incidence du myélome augmente maintenant à un rythme plus rapide que tout autre type de cancer chez les hommes, et est le deuxième cancer ayant la plus forte croissance chez les femmes;

Attendu que le myélome frappe des gens de 20 à 90 ans;

Attendu l'importance de sensibiliser davantage la population à ce cancer qui demeure encore à ce jour incurable et est la deuxième forme la plus répandue de cancer du sang;

Attendu l'importance de sensibiliser et de conscientiser la population à cette maladie dévastatrice, afin qu'on puisse détecter et traiter plus tôt les nouveaux cas;

Attendu qu'en 2022, un nombre record de municipalités au Canada ont reconnu le mois de mars comme le Mois de la sensibilisation au myélome multiple;

Attendu que l'objectif de Myélome Canada soit d'étendre cette reconnaissance à l'échelle nationale;

ET RÉSOLU :

Que le maire Benoit Dorais proclame mars, Mois de la sensibilisation au myélome multiple;

Et invite d'autres municipalités à adhérer à la campagne de sensibilisation 2025 afin qu'un plus grand nombre de personnes soient vigilantes face aux signes et symptômes, souvent vagues, pouvant favoriser un diagnostic précoce.

10.19

Benoit DORAIS

Maire d'arrondissement

Daphné CLAUDE

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 13 mars 2025